

Les informations de l'exercice 2017
Groupe Mutuel Prévoyance-GMP

20
17

L'exercice 2017 en bref

La réforme de la prévoyance reportée

L'année 2017 de la prévoyance professionnelle aura été marquée par l'échec, face au verdict populaire, du projet de réforme Prévoyance Vieillesse 2020, qui prévoyait une mise à jour coordonnée du 1^{er} et du 2^e pilier. Avec ce refus, le défi reste entier et l'urgence appelle à une remise immédiate de l'ouvrage sur le métier. En prévoyance professionnelle, le taux légal de 6.8% pour la conversion du capital en rente viagère impose un transfert d'une part significative des revenus vers les rentiers. Pour que le contrat intergénérationnel puisse être défendable à long terme, le postulat initial d'un 2^e pilier financé par la capitalisation des avoirs de chaque assuré doit être rétabli, laissant le principe de répartition au seul 1^{er} pilier.

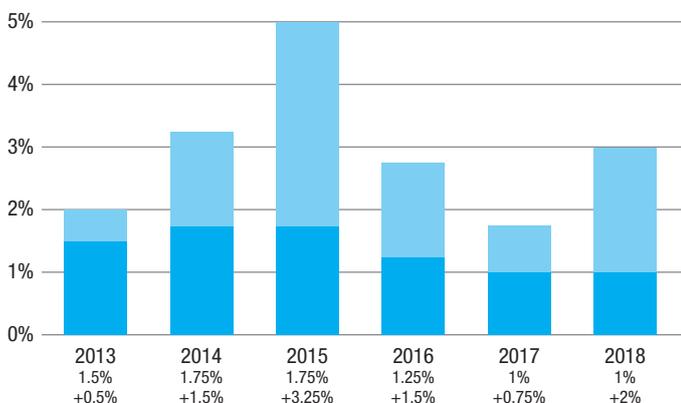
Nos activités en 2017

Durant l'année, le Conseil de fondation s'est penché sur les différentes problématiques de l'assurance dans le 2^e pilier, afin de définir une nouvelle approche tarifaire pour les risques d'invalidité et de décès. Au niveau de la longévité, les perspectives issues de la Directive technique de la chambre des experts, DTA4, ont conduit à l'adaptation du taux technique utilisé dans les calculs, qui passe ainsi à 1.75%. Enfin, les nouvelles dispositions du droit du divorce ont été intégrées dans le règlement de prévoyance, dans une version en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017.

Des rendements élevés

L'exercice 2017 aura été une source de satisfaction importante sur le plan de la gestion des capitaux. L'amélioration de l'environnement macro-économique de plusieurs régions du globe a favorisé la croissance régulière et simultanée des marchés des actions, offrant de généreux rendements aux investisseurs dûment positionnés.

L'allocation stratégique des placements, avec 31% de la fortune investie en actions, conjuguée à une philosophie dynamique de gestion de fortune, a offert une performance élevée de 7.4%.

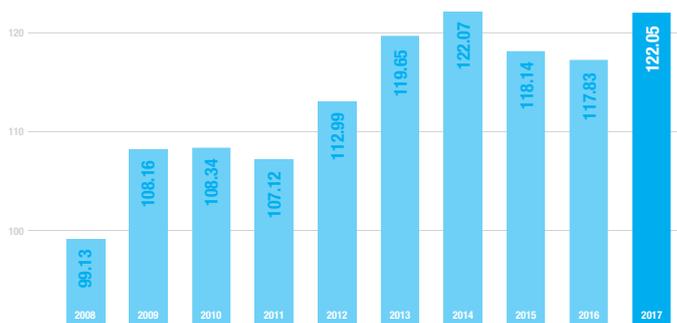


■ Rémunération supplémentaire ■ Rémunération au taux LPP

Nos assurés récompensés par un intérêt élevé

Une excellente rémunération des avoirs de prévoyance sera à nouveau accordée à nos assurés, avec l'octroi d'un intérêt supplémentaire de 2% qui sera porté sur les comptes individuels en 2018, en majoration du taux légal de 1%. Ainsi, après 1.75% en 2017, les assurés bénéficieront d'un intérêt total de 3% en 2018. Pour maintenir cette approche généreuse au cours des années à venir, une somme correspondant à 2% des capitaux de prévoyance des assurés actifs a été placée en réserve.

Evolution du degré de couverture sur 10 ans



Une sécurité importante

Après la constitution des différentes réserves et provisions techniques, le degré de couverture s'affiche solidement positionné à 122.05%. Ce niveau élevé et des paramètres techniques à jour sont les garants de belles perspectives pour nos assurés et pour les entreprises affiliées. Les marchés financiers ne sont pas pleinement prévisibles. Une approche diversifiée et des mesures destinées à réduire les risques, d'une part, et la constitution complète de la réserve destinée à absorber les principales fluctuations des marchés, d'autre part, permettent d'envisager l'avenir avec sérénité.

Degré de couverture selon l'art. 44 OPP2	31.12.2017	31.12.2016
Total de l'actif	957'909'590	859'987'971
Dettes	-12'876'645	-9'573'187
Prestations de libre passage à payer et rentes à payer	-62'030'054	-28'230'718
Fortune disponible au 31.12.	883'002'890	822'184'066
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	723'485'383	697'771'709
Degré de couverture	122.05%	117.83%

Développement commercial

Une croissance commerciale maîtrisée a été obtenue en 2017, avec l'arrivée de 176 nouvelles entreprises affiliées. Bien établi en Suisse romande, avec une notoriété importante en termes de sécurité et de rendement de la solution proposée, le Groupe Mutuel Prévoyance étend désormais ses activités en Suisse alémanique et au Tessin avec succès. Les résultats commerciaux de l'année 2017 le confirment: les contrats signés dans la région germanophone progressent de manière significative.

Comptes annuels 2017 - Résumé

Bilan

Actif en CHF	31.12.2017	31.12.2016
Placements	907'060'437	831'830'440
Liquidités opérationnelles	38'039'679	14'641'816
Réalisables	9'163'654	10'715'676
Comptes de régularisation actif	3'645'820	2'800'039
Total de l'actif	957'909'590	859'987'971
Passif en CHF	31.12.2017	31.12.2016
Engagements	62'959'434	28'363'970
Comptes de régularisation passif	7'302'989	5'139'728
Réserves de cotisations des employeurs	4'644'277	4'300'207
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	723'485'383	697'771'709
Réserve de fluctuation de valeur	75'300'000	73'900'000
Fonds libres	84'217'507	50'512'357
Total du passif	957'909'590	859'987'971

Compte d'exploitation

en CHF	2017	2016
Cotisations et apports ordinaires et autres	87'806'242	84'720'473
Prestations d'entrée	57'584'794	80'787'744
Prestations réglementaires	-19'136'961	-19'196'619
Prestations de sortie	-126'841'646	-83'303'831
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-26'057'744	-70'984'047
Produits de prestations d'assurance	11'737'642	7'620'023
Charges d'assurance	-6'749'843	-7'857'418
Résultat net de l'activité d'assurance	-21'657'517	-8'213'674
Résultat net des placements	62'593'852	24'780'627
Autres produits	53'467	38'953
Frais d'administration	-5'884'652	-5'864'272
Excédent de produits / charges avant constitution de la réserve de fluctuation de valeur	35'105'150	10'741'634
Constitution de la réserve de fluctuation de valeur	-1'400'000	-4'800'000
Excédent de charges / produits	33'705'150	5'941'634

Le Groupe Mutuel Prévoyance est une fondation de prévoyance collective semi-autonome de type primauté de cotisations, réassurée auprès de compagnies d'assurance sur la vie pour les risques d'invalidité et de décès, et en partie pour la longévité, ceci conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP).

Répartition des placements

31.12.2017

	En CHF	
Disponible pour placements et placements sur le marché monétaire	67'420'351	7.4%
Obligations en CHF	238'602'695	26.3%
Obligations en devises couvertes en CHF	64'029'606	7.1%
Obligations en devises étrangères	63'032'047	6.9%
Actions suisses	120'631'741	13.3%
Actions étrangères	174'847'742	19.3%
Immeubles détenus en Suisse	104'651'000	11.5%
Placements immobiliers indirects en Suisse	19'429'901	2.1%
Rendements absolus	54'415'354	6.0%
Total	907'060'437	100.0%

Performance par type d'actif (nette de frais)

2017

	Performance Indice de référence	Performance réalisée
Actions suisses (SMI Expanded avec dividendes)	19.64%	20.13%
Actions étrangères (Composite)	18.76%	21.31%
Obligations en francs suisses (SBI AAA-BBB Total return)	0.13%	0.49%
Obligations couvertes en CHF (Barclays Global Aggregate hedgé en CHF)	0.56%	0.66%
Obligations en monnaies étrangères (Composite)	5.73%	4.76%
Rendement absolu (taux minimum LPP)	1.00%	4.64%
Immobilier direct (4%)	4.00%	3.94%
Immobilier indirect (SXI Real Est. Funds TR Index)	6.60%	7.78%
Liquidités (JPM Cash Index CHF 3 mois)	-0.65%	-1.94%
Total	6.92%	7.40%

Capitaux de prévoyance et provisions techniques

31.12.2017 31.12.2016

Capitaux de prévoyance des assurés actifs	628'610'053	639'321'151
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	52'913'527	38'414'133
Fonds liés des entreprises	1'845'803	2'048'424
Provision pour écart de taux de conversion	12'147'000	11'061'000
Provision pour augmentation de l'espérance de vie	528'000	192'000
Autre provision technique	2'241'000	1'935'000
Provision pour intérêts supplémentaires	12'600'000	4'800'000
Provision pour attribution intérêts futurs	12'600'000	0
Total	723'485'383	697'771'709

Les assurés recevront en 2018 une part du résultat sous la forme d'un intérêt supplémentaire de 2%, pour un montant total de Fr. 12'600'000.-. Cette distribution du résultat concerne uniquement les entreprises affiliées au 31 décembre 2017.

De plus, une provision pour une attribution d'intérêts futurs de 2% des avoirs des assurés a également été enregistrée, pour une somme de Fr. 12'600'000.-.

Réserve de fluctuation de valeur

La réserve de fluctuation de valeur est constituée pour couvrir les risques spécifiques du marché en vue de réaliser durablement les prestations promises. Son objectif doit permettre d'atteindre un niveau de sécurité d'environ 99% compte tenu du rendement attendu et de la volatilité de chaque catégorie de placement, en tenant compte du gain de diversification.

Objectif et calcul de la réserve de fluctuation de valeur

	2017	2016
Réserve de fluctuation de valeur au 01.01.	73'900'000	69'100'000
Constitution / dissolution	1'400'000	4'800'000
Réserve de fluctuation de valeur au 31.12.	75'300'000	73'900'000
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	723'485'383	697'771'709
Objectif de la réserve de fluctuation de valeur en % des engagements	10.41%	10.59%

La méthode de calcul de la réserve de fluctuation de valeur est définie par le Risk Adjusted Capital. Cette méthode prend en compte:

- la rémunération au taux minimum LPP des avoirs de vieillesse de la fondation
- la volatilité de la stratégie de placement retenue par la fondation
- le rendement attendu de la stratégie de placement retenue par la fondation
- le degré de probabilité d'occurrence.

Exercice des droits de votes des actionnaires

L'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014. En vertu de l'ORAb, les institutions de prévoyance sont tenues d'exercer leurs droits de vote lors des assemblées générales des sociétés de domicile suisse cotées en bourse.

La responsabilité de l'exercice du droit de vote incombe au Conseil de fondation qui vote dans l'intérêt des assurés, de manière à assurer durablement la prospérité.

Un rapport annuel sur les votes effectués durant l'exercice sous revue est disponible pour les assurés de la fondation sur le site internet www.groupemutuel.ch.

Membres du Conseil de fondation

Mme Karin Perraudin, Présidente¹

M. Patrick Varone, Vice-Président²

M. Marc-Etienne Berdoz (dès le 06.03.2017), Membre¹

M. Stéphane Roduit, Membre²

M. Antonio Rosafio, Membre²

M. Thierry Rosset, Membre¹

Représentants du fondateur

M. Fabio Naselli Feo, Secrétaire hors conseil

M. Urs Schwaller

Administrateur

Groupe Mutuel, Martigny

Organe de révision

Ernst & Young SA, Lausanne

Expert

allea SA, M. Christophe Steiger, Lausanne

¹ Représentant des employeurs

² Représentant des employés

Effectifs

Employeurs affiliés	31.12.2017	31.12.2016
	1'767	1'757

Membres actifs	31.12.2017	31.12.2016
Hommes	5'223	5'355
Femmes	4'274	4'277
Total	9'497	9'632

Nombre de personnes ayant cotisé au cours de l'exercice	11'838	11'884
---	--------	--------

Bénéficiaires de rentes	31.12.2017	31.12.2016
Rentes de vieillesse	328	294
Rentes de conjoints / partenaires	20	19
Rentes d'invalidité	105	104
Rentes d'enfants (de retraités ou d'invalides)	55	55
Rentes d'orphelins	27	28
Total	535	500

Le rapport de gestion 2017 est disponible au téléchargement sur le site internet, à l'adresse www.groupemutuel.ch/rapportLPP.

Il peut aussi être commandé par mail à l'adresse lpp@groupemutuel.ch.

Administrateur:

Groupe Mutuel Prévoyance-GMP

Rue des Cèdres 5 – Case postale – 1919 Martigny

Tél. 0848 803 777 – Fax 0848 803 112 – www.groupemutuel.ch